RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04807
Numéro SIREN : 390 645 778
Nom ou dénomination : DURAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt 25025

DURAL
Société par actions simplifiée au capital de 22 867,35 euros
Siège social : ZI de Courtaboeuf
32 Avenue de l'Océanie
Bat C2 - Unités 1 à 4
91140 VILLEJUST
390 645 778 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
20 DEC. 2022
Numéro :

RAPPORT

Exercice clos le 31 décembre 2021
Changement de Président

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

La société a enregistré une progression de 15 % de son chiffre d'affaires. Le prix des marchandises achetées a fortement progressé et n'a pas été intégralement répercuté sur les clients. Le résultat net s'élève à 214 524 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a pris à bail un local à usage de stockage. Ce hall de stockage permettra d'être plus près de nos clients et ainsi de réduire les délais de livraison.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Le développement de l'entreprise devrait se poursuivre après signature d'un contrat important avec un nouveau client.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

Voir tableau ci-joint.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 717 618 euros contre 8 473 758 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 14,68%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 25 837 euros contre 41 244 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,36%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 484 287 euros contre 5 274 539 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,94%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 947 582 euros contre 1 943 358 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,22%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 43 188 euros contre 44 402 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,73%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 610 416 euros contre 424 553 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 43,78%.

Le montant des charges sociales s'élève à 235 412 euros contre 184 653 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,49%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 9 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 501 euros contre 16 382 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,93%.

Le montant des autres charges s'élève à 45 427 euros contre 13 293 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 9 384 812 euros contre 7 901 180 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,78%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 358 643 euros contre 613 822 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -41,57%.

Compte tenu d'un résultat financier de -48 021 euros (-38 318 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 310 622 euros contre 575 504 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46,03%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 96 098 euros contre 172 205 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 214 523,70 euros contre un bénéfice de 403 298,83 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -46,81%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 035 349 euros contre 4 096 576 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,49%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 214 523,70 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	214 523,70 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 027 793,65 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 052 948 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 37 525 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 9 944 euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Changement de Président

Nous vous informons que par décision de l'Associée Unique, le mandat de Monsieur Michael DEMETER prend fin au 30 juin 2022 et que :

Monsieur Sebastian MAIWORM
Né à SIEGEN (Allemagne) le 23 janvier 1985
De nationalité allemande
Demeurant Bonhoefferstrasse 17a, D-56410 MONTABAUR

prendra les fonctions de Président de la société DURAL à compter du 1er juillet 2022.

Il vous sera également demandé de statuer sur la rémunération du Président.

Expiration des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Monsieur Henry-Pierre MIECAZE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société HEXO, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivent à expiration.

En application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Monsieur Henry-Pierre MIECAZE n'étant pas renouvelé dans ses fonctions, nous vous proposons en conséquence de :

- nommer la société DUTHILLEUL & Associés SAS, domiciliée 15 Rue de Bruxelles, 75009 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027,

- prendre acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à VILLEJUST

Sebastian MAIWORM

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I.-1°: Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						.Article D.441 I.-1°: Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombes de factures concernées												
Montant total des factures concernées (HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *(HT ou TTC)*												
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT ou TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues *(préciser HT ou TTC)*												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels · ☐ Délais légaux . (préciser)						☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux . (préciser)					

DURAL
Société par actions simplifiée au capital de 22 867,35 euros
Siège social : ZI de Courtaboeuf
32 Avenue de l'Océanie
Bat C2 - Unités 1 à 4
91140 VILLEJUST
390 645 778 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 214 523,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	214 523,70 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 027 793,65 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme le 1er juillet 2022
Le Président,
Sebastian MAIWORM

C.C.M.	DURAL SAS	

Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bilan Actif	*1*
Bilan Passif	*2*
Règles et méthodes comptables	*3*
Immobilisations	*7*
Amortissements	*8*
Provisions	*9*
Créances et Dettes	*10*
Plusieurs postes du bilan	*11*
Réévaluations	*N/A*
Frais d'établissement	*N/A*
Frais de recherche	*N/A*
Fonds commercial	*N/A*
Evaluation d'éléments d'actif	*N/A*
Avances aux dirigeants	*N/A*
Produits à recevoir	*N/A*
Charges à payer	*12*
Charges et Produits constatés d'avance	*13*
Charges à répartir	*N/A*
Produits et Charges exceptionnels	*14*
Capital social	*15*
Ventilation du Chiffre d'affaires	*16*
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	*N/A*
Crédit-Bail	*N/A*
Engagements financiers donnés et reçus	*17*
Dettes garanties par des suretés réelles	*N/A*
Evaluations fiscales dérogatoires	*N/A*
Acc. Allèg. dette future impots	*N/A*
Rémunérations des dirigeants	*N/A*
Effectif moyen	*18*
Filiales et participations 1	*N/A*

Les présents comptes annuels
déclarés sincères et conformes
aux écritures et aux originaux

Le Président



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2021 Brut	31/12/2021 Amort. et Dépréc.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
Capital souscrit non appelé (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 283	1	1 282	
Autres immobilisations corporelles	72 081	10 532	61 550	7 845
Immobilisations en cours	7 030		7 030	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 357 870		1 357 870	2 601 454
Autres immobilisations financières	77 794		77 794	3 735
TOTAL (II)	**1 516 059**	**10 532**	**1 505 527**	**2 613 035**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 112 250	87 157	1 025 093	1 032 369
Autres créances	113 915		113 915	41 475
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 381 773		1 381 773	409 698
Charges constatées d'avance	9 041		9 041	
TOTAL (III)	**2 616 980**	**87 157**	**2 529 823**	**1 483 541**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**4 133 039**	**97 689**	**4 035 349**	**4 096 576**

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 1 435 665 — 2 605 190

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	22 867	22 867
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 287	2 287
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 813 270	1 409 971
	Résultat de l'exercice	**214 524**	**403 299**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 052 948**	**1 838 424**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 939	3 916
	Emprunts et dettes financières divers	72 180	71 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 220	358 399
	Dettes fiscales et sociales	262 265	240 539
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 870	
	Autres dettes	1 536 928	1 584 185
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 982 401**	**2 258 152**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**4 035 349**	**4 096 576**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	214 523,70	403 298,83
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 982 401	2 258 152
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 939	3 916

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 035 349** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche
un total **produits** de **9 771 536** euros
et un total **charges** de **9 557 013**euros,
dégageant ainsi un **résultat** de **214 524** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Pdg

Faits caractéristiques :

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements ont été calculés de la façon suivante :

CATEGORIE	DUREE D'UTILITE	MODE
Matériel et outillage	2	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10	Linéaire
Matériel informatique	3 à 4	Linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute,conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Opérations en devises

Néant.

Provisions

Les provisions inscrites au bilan correspondent à des provisions pour risques et charges.

Engagements de retraite

La dette actuarielle des IFC s'élève à 46 716 € compte tenu des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation 0.75%
- Départ à l'initiative du salarié à 63 ans
- Taux de charges sociales retenu 40 %

Covid 19

La société n'a été que très peu impactée par la crise sanitaire qui a débuté début 2020.
L'année 2021 a enregistré une activité en hausse par rapport aux années passées.
A la date d'arrété des comptes 2021, les dirigeants de l'entreprise n'ont pas connaissance d'éléments suceptibles de remettre an cause la perennité de l'entreprise.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			1 283			1 283
	Instal., agencement, aménagement divers			28 013			28 013
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	13 136		30 932			44 068
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			7 030			7 030
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 136**		**67 258**			**80 394**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 605 190			1 169 525		1 435 665
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 605 190**			**1 169 525**		**1 435 665**
	TOTAL	**2 618 326**		**67 258**	**1 169 525**		**1 516 059**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		1		1
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		920		920
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 291	4 320		9 612
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 291**	**5 241**		**10 532**
	TOTAL	**5 291**	**5 241**		**10 532**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	87 827	13 260	13 930	87 157
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**87 827**	**13 260**	**13 930**	**87 157**
	TOTAL GENERAL	**87 827**	**13 260**	**13 930**	**87 157**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		13 260	13 930	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 357 870	1 357 870	
	Autres immobilisations financières	77 794	77 794	
	Clients douteux ou litigieux	102 768	102 768	
	Autres créances clients	1 009 481	1 009 481	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	66 882	66 882	
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 916	9 916	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	37 117	37 117	
	Charges constatées d'avances	9 041	9 041	
	TOTAL DES CREANCES	**2 670 871**	**2 670 871**	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 243 584		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 939	3 939		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	83 220	83 220		
	Personnel et comptes rattachés	136 384	136 384		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 679	79 679		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 456	22 456		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 746	23 746		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 870	23 870		
	Groupe et associés (2)	72 180	72 180		
	Autres dettes	1 536 928	1 536 928		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 982 401**	**1 982 401**		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations		1 357 870		
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes		9 937		
Clients et comptes rattachés				8 203
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		72 180		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		1 098 104		

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Total des Charges à payer		**245 951**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**3 939**
Intérêts courus à payer	*3 939*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**37 972**
Factures à recevoir	*37 972*	
Dettes fiscales et sociales		**204 040**
Congés à payer déductib.	*38 417*	
Autres charges à payer	*97 967*	
Charges/CP déductibles	*15 012*	
Organ.sociaux charges à payer.	*31 578*	
Etat, charges à payer	*21 066*	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		9 041	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**9 041**	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	15,2449	22 867,35
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**1 500,00**	**15,2449**	**22 867,35**

Ventilation du Chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**		31/12/2021
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**9 717 618**
Ventes de marchandises		**9 701 723**
Ventes de marchandises	*10 704 989*	
Ventes CORSE 8%/10% àc 1/1/14	*3 637*	
Ventes marchand. EXPORT	*19 080*	
RRRA/ventes marchandises	*(600 913)*	
RRR/nets de taxes	*(425 070)*	
Production vendue Services		**15 895**
Ventes sinistres (Erlöse DL Inland)	*15 895*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**9 717 618**
Chiffre d'affaires FRANCE		**9 698 538**
Ventes de marchandises	*10 704 989*	
Ventes CORSE 8%/10% àc 1/1/14	*3 637*	
RRRA/ventes marchandises	*(600 913)*	
RRR/nets de taxes	*(425 070)*	
Ventes sinistres (Erlöse DL Inland)	*15 895*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**19 080**
Ventes marchand EXPORT	*19 080*	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		7	
	Ouvriers			
	TOTAL		**11**	

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : DURAL

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associée unique

Numéro unique d'identification - (Siren) : 390 645 778

Représentée par :

Nom : MAIWORM Prénom : Sebastian

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Sebastian MAIWORM,
Président

HP MIECAZE

Expert-comptable diplômé par l'état
Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région de Lorraine

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

DURAL SAS

Société par actions simplifiée au capital de 22 867 euros

ZI de Courtaboeuf
32, Avenue de l'Océanie
Bat C2 – Unités 1 à 4

91140 VILLEJUST

SIRET 390 645 778 00031

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE clos le 31/12/2021

A l'Assemblée Générale de la société DURAL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DURAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés le 15 février 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

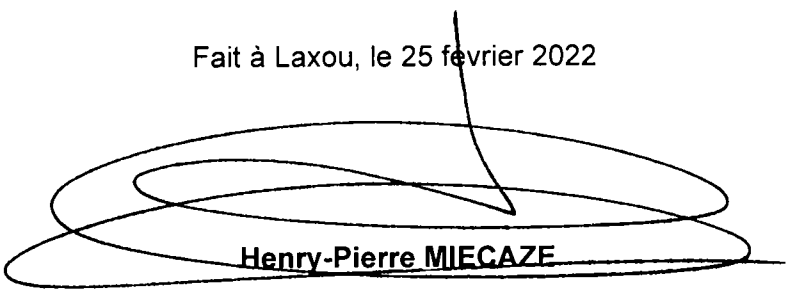
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laxou, le 25 février 2022



Henry-Pierre MIECAZE

Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **DURAL SAS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 32 avenue de l'Océanie Bat C2 91140 VILLEJUST — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 9 0 6 4 5 7 7 8 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 283	AS 1	1 282	
		Autres immobilisations corporelles	AT	72 081	AU 10 532	61 550	7 845
		Immobilisations en cours	AV	7 030	AW	7 030	
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	1 357 870	BG	1 357 870	2 601 454
		Autres immobilisations financières *	BH	77 794	BI	77 794	3 735
		TOTAL (II)	BJ	**1 516 059**	BK **10 532**	**1 505 527**	2 613 035
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 112 250	BY 87 157	1 025 093	1 032 369
		Autres créances (3)	BZ	113 915	CA	113 915	41 475
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 381 773	CG	1 381 773	409 698
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	9 041	CI	9 041	
		TOTAL (III)	CJ	**2 616 980**	CK **87 157**	**2 529 823**	1 483 541
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**4 133 039**	1A **97 689**	**4 035 349**	4 096 576

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 435 665 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Henry-Pierre MAZAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **DURAL SAS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 22 867)	DA	22 867	22 867
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 287	2 287
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 813 270	1 409 971
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**214 524**	**403 299**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 052 948**	**1 838 424**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 939	3 916
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	72 180	71 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 220	358 399
	Dettes fiscales et sociales	DY	262 265	240 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	23 870	
	Autres dettes	EA	1 536 928	1 584 185
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 982 401**	**2 258 152**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 035 349**	**4 096 576**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D			
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E			
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 982 401	2 258 152	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 939	3 916	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Henry-Pierre CAZAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **DURAL SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS		KT		KU	1 283
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	28 013
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	13 136	LC		LD	30 932
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	7 030
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	**13 136**	LO		LP	**67 258**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	2 605 190	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	**2 605 190**	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	**2 618 326**	ØH		ØJ	**67 258**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 283	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	28 013	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	44 068	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récuperables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	7 030	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	**80 394**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	1 169 525	2E		2F	1 435 665	2G	
	TOTAL IV			I3	**1 169 525**	NJ		NK	**1 435 665**	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	**1 169 525**	ØK		ØL	**1 516 059**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Henry-Pierre MECAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : **DURAL SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	1	QB		QC	1
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	920	QF		QG	920
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 291	QM	4 320	QN		QO	9 612
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**5 291**	QV	**5 241**	QW		QX	**10 532**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**5 291**	ØP	**5 241**	ØQ		ØR	**10 532**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Jean-Pierre MEDAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : **DURAL SAS** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	87 827	6U	13 260	6V	13 930	6W	87 157
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**87 827**	TY	**13 260**	TZ	**13 930**	UA	**87 157**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**87 827**	UB	**13 260**	UC	**13 930**	UD	**87 157**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	13 260	UF	13 930		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Henry-Pierre ALBAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : **DURAL SAS** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 357 870	UR	1 357 870	US	
	Autres immobilisations financières	UT	77 794	UV	77 794	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	102 768		102 768		
	Autres créances clients	UX	1 009 481		1 009 481		
	Créance representative de titres prêtes ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	66 882		66 882		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 916		9 916		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	37 117		37 117		
Charges constatées d'avance		VS	9 041		9 041		
TOTAUX		VT	**2 670 871**	VU	**2 670 871**	VV	

RENVOIS				
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 243 584
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 939	3 939		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	83 220	83 220		
Personnel et comptes rattachés		8C	136 384	136 384		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 679	79 679		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 456	22 456		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23 746	23 746		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	23 870	23 870		
Groupe et associés (2)		VI	72 180	72 180		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 536 928	1 536 928		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 982 401**	VZ **1 982 401**		

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

Henry-Pierre [illegible]AZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 035 349** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche
un total **produits** de **9 771 536** euros
et un total **charges** de **9 557 013**euros,
dégageant ainsi un **résultat** de **214 524** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Pdg

Faits caractéristiques :

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Henry-Pierre MIEGAZE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements ont été calculés de la façon suivante :

CATEGORIE	DUREE D'UTILITE	MODE
Matériel et outillage	2	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10	Linéaire
Matériel informatique	3 à 4	Linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Henry-Pierre A... 31, Av. de la Résistance 54520 LAXOU Commissaire aux comp...

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute,conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Henry-Pierre MIEC
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Opérations en devises

Néant.

Provisions

Les provisions inscrites au bilan correspondent à des provisions pour risques et charges.

Engagements de retraite

La dette actuarielle des IFC s'élève à 46 716 € compte tenu des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation 0.75%
- Départ à l'initiative du salarié à 63 ans
- Taux de charges sociales retenu 40 %

Covid 19

La société n'a été que très peu impactée par la crise sanitaire qui a débuté début 2020.
L'année 2021 a enregistré une activité en hausse par rapport aux années passées.
A la date d'arrété des comptes 2021, les dirigeants de l'entreprise n'ont pas connaissance d'éléments suceptibles de remettre an cause la perennité de l'entreprise.

Henry-Pierre MIE
31, Av. de la Résistance
54520 LAXOU
Commissaire aux comptes